

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général

01.40.52.86.01

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Grenelle

75007 – PARIS

Paris, le 22 octobre 2025

Objet : Mayotte, deux mois après la rentrée scolaire : l'urgence des revendications

Monsieur le Premier ministre,

Lors de son déplacement à Mayotte fin août, l'ancienne ministre de l'Education nationale avait annoncé une rentrée sans heurts avec une reprise des cours pour 90 % des élèves.

Nos syndicats FO nous ont fait part d'un tout autre constat : la rentrée scolaire à Mayotte est marquée par une crise sans précédent, touchant aussi bien le premier que le second degré. Les problèmes combinent absence d'infrastructures adaptées, désorganisation administrative, insécurité et blocage des transports scolaires, laissant élèves et personnels dans une situation extrêmement préoccupante.

Des écoles et des établissements sont toujours laissés en ruine et n'ont pas rouvert depuis le passage du cyclone. Les travaux se font toujours attendre 9 mois après, comme l'école maternelle du Petit Soulier à Bandraboua. C'est le cas aussi de l'école élémentaire de Koungou plateau, qui est toujours fermée. Les enfants sont affectés dans d'autres écoles, entraînant une surcharge des effectifs et une détérioration des conditions d'accueil et d'apprentissage.

Des infrastructures scolaires restent fragilisées depuis le cyclone, sans plan clair de reconstruction qui se fait toujours attendre comme à l'école élémentaire de Trévani. Dans certains endroits, la rentrée scolaire a été reportée de plusieurs semaines, car les classes n'ont toujours pas été livrées. A Majicavo Lamir, il n'y a toujours pas de classes pour les cycles 1 et 2 et le cycle 3 fonctionne en rotation au collège. De nombreuses écoles fonctionnent sur ce système de rotation, ce qui conduit certains élèves à n'avoir que deux heures de cours par jour... Il y a aussi les coupures d'eau, qui entraînent de fait des changements d'emplois du temps des élèves, comme à l'Ecole La Rose de Kani-Kéli, et qui posent de graves problèmes d'hygiène et de sécurité.

Concernant le second degré, nos syndicats nous ont signalé une grande désorganisation des emplois du temps dans plusieurs établissements.

Il y a un problème majeur autour des paies non-versées (ou partiellement). Par exemple, sur un établissement où exercent 103 personnels, 42 ont reçu une rémunération incomplète et 16 n'ont rien perçu du tout. Ce problème concerne l'ensemble des établissements, en priorité des contractuels, y

compris en CDI, mais aussi des titulaires en poste depuis plusieurs années dans le département. À cette heure nos syndicats n'ont pas obtenu de réponse du rectorat sur cette question. En outre, tous les personnels n'ont pas reçu l'aide exceptionnelle « Chido » qui leur est due, malgré les annonces ministérielles fin août.

Nous vous alertons sur la question de l'absence de protocole cyclonique (notamment sur la question des astreintes). C'est une revendication portée depuis plusieurs années par notre syndicat de personnels de direction. Visiblement, il n'y a pas eu d'enseignement tiré de l'épisode Chido. Les personnels sont à bout et il est hors de question qu'ils ne puissent pas bénéficier des vacances de Noël.

A cela s'ajoute un climat d'insécurité, dans un contexte où il manque partout des moyens de surveillance, de prévention et de médiation. Par ailleurs, il y a toujours de la violence à l'extérieur des établissements. Un personnel de direction adjoint a été agressé en rentrant chez lui. Les caillassages des bus sont fréquents et le transport scolaire n'étant plus assuré, les élèves ne peuvent pas se rendre en cours.

Monsieur le Premier ministre, ces faits ne sont pas nouveaux et vous les connaissez. Notre organisation a sollicité des audiences à maintes reprises, nos camarades de Mayotte ont participé à toutes les réunions au ministère et au rectorat. A chaque fois nous avons pointé l'écart entre les retours du terrain et le constat du gouvernement.

Il règne toujours à Mayotte une situation d'urgence, 10 mois après le cyclone, et deux mois après la rentrée scolaire. Nous souhaitons connaître les mesures que vous allez prendre pour :

- que les travaux nécessaires à la reconstruction soient menés et que toutes les classes soient livrées dans les plus brefs délais,
- que tous les élèves soient accueillis dans leur école et que les personnels travaillent dans des conditions dignes,
- que les salaires soient régularisés et versés dans leur intégralité immédiatement,
- que la prime exceptionnelle soit versée aux personnels qui doivent en bénéficier,
- que les postes soient tous pourvus,
- que les emplois du temps soient stabilisés dans le respect des programmes et des ORS des enseignants
- que la protection des biens et des personnels soit assurée.

Enfin, alors que la discussion s'ouvre sur le budget 2026, nous nous permettons de rappeler les revendications que notre organisation a fait valoir en particulier lorsque le gouvernement a souhaité aborder le sujet de « l'attractivité » :

- augmentation de la valeur du point d'indice et abrogation de la réforme des retraites
- hausse du taux d'indexation des salaires pour compenser le coût de la vie ;
- instauration de l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) dans l'ensemble du département et accélération de carrière pour l'ensemble des personnels ;
- extension de la reconnaissance REP+ à toutes les écoles et tous les établissements du département, y compris les lycées ;
- plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- prime d'aide logement pour tous les personnels et révision à la hausse de cette indemnité ;
- revalorisation de la carrière des anciens agents de l'ex IERM, avec prise en compte de l'AGS ;

- création d'une indemnité spécifique d'éloignement renforcée (ISE Mayotte), modulée en fonction de la durée d'exercice sur le territoire, pour encourager la stabilité et la continuité pédagogique.

La situation n'était déjà pas acceptable avant que le cyclone ne ravage Mayotte : l'école publique y était confrontée à une situation de pénurie permanente, exposant l'ensemble des personnels, et des élèves, à des conditions d'exercice et d'accès à l'enseignement extrêmement dégradées.

Soyez assurés, Monsieur le Premier ministre, de notre détermination à nous mobiliser pour une égalité réelle des droits, pour une rupture véritable avec les mesures d'austérité qui dégradent encore une situation déjà extrêmement préoccupante.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre considération respectueuse.

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général de la Confédération FO

Patricia DREVON

Secrétaire confédérale en charge de l'Organisation,
des Outre-Mer et des Affaires juridiques

Clément POULLET

Secrétaire général de la FNEC FP-FO

Arkaddine ABDOUL-WASSION

Secrétaire général de l'Union Départementale de Mayotte